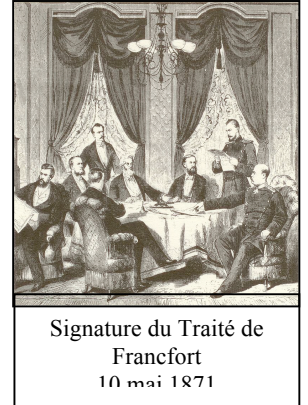


Haguenau, 06 septembre 2022



INVITATION

Conférence publique animée par Pierre STRASSER
le **vendredi 30 septembre 2022 à 20 H 00**
IFSI (institut Soins Infirmiers)
Rue de la Redoute Haguenau

« *Le droit local alsacien-mosellan* »

Au printemps de cette année, un candidat à la Présidence de la République a manifesté la volonté de mettre fin au Concordat, donc au droit local des cultes en Alsace-Moselle; et des candidats aux élections législatives ont été interpellés sur un texte concernant le temps de travail annuel des fonctionnaires menaçant les deux jours fériés supplémentaires du droit local.

Ces faits qui auraient pu paraître anecdotiques illustrent que les débats sur le maintien ou la remise en question de tout ou partie du droit local restent d'actualité ou renaissent épisodiquement.

Trois séries de questions méritent d'être posées :

- Pourquoi un « droit local alsacien-mosellan » Cette particularité ne peut se comprendre qu'au regard d'un siècle et demi d'histoire locale et de choix effectués après la fin de la première guerre mondiale.
- Qu'est-ce exactement que ce « droit local alsacien-mosellan » aujourd'hui ? En quoi continue-t-il de nous accompagner, parfois à notre insu ?
- Ce « droit local alsacien-mosellan » a-t-il encore un avenir ou est-il menacé d'extinction progressive ?

Afin de tenter de répondre à ces questions, M. Pierre Strasser, ancien Maire de Haguenau et ancien Directeur de l'Institut du Travail de l'Université de Strasbourg, fidèle membre de la SHAH, vous propose une conférence pour mieux comprendre l'histoire, l'actualité et l'avenir de notre « droit local alsacien-mosellan ».

La conférence durera environ 1h30.

Entrée gratuite, plateau pour votre participation aux frais d'organisation de la soirée.

Madeline Hammer
Richard Weibel

Contact :

Madeline Hammer
Richard Weibel

Tel : 07 68 54 66 93
Tél : 06 08 17 09 41-

E-mail : madeline.hammer096@gmail.com
E-mail : richard.weibel@wanadoo.fr

